



Rencontre avec la Ministre des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la famille pour la remise de la Charte Kilimandjaro sur les 15 recommandations des femmes d'Afrique sur leurs droits fonciers.

1. Contexte et enjeux

-Existence d'acteurs dynamiques dans le secteur productif au niveau rural mais très souvent avec une faible organisation

-Faible connaissance par ces acteurs des textes et lois sur le foncier et surtout sur les procédures d'obtention de titres fonciers

-Problématique de l'accès et du contrôle de la Terre par les femmes qui constitue non seulement une violation de leurs droits mais aussi un facteur bloquant à leur autonomisation

-renforcement de l'insécurité foncière (phénomène de l'accaparement des terres des petits producteurs) aussi bien au niveau du foncier agricole que pastoral.

2. Actions en bref

I- Organisation et renforcement des capacités de 120 organisations féminines et mixtes et de 40 exploitants familiaux ;

II- Accompagnement des coopératives agricoles et pastorale ainsi que les exploitants familiaux, qui le désirent, pour la sécurisation juridique de leur propriété ;

III- Veille et alerte contre l'insécurité foncière à travers la mise en place de 4 comités communaux et 2 intercommunaux ;

IV- Plaidoyer pour l'accès et le contrôle de la terre par les femmes à travers la mise en place de 4 groupes de plaidoyer femmes au niveau communal et 2 groupes de plaidoyer intercommunaux (caravanes d'information et de sensibilisation, mobilisation des Femmes à l'occasion des certaines Journées Internationales, Rencontres avec des Autorités locales, régionales et nationales...)

3. Résultats atteints

■ Renforcement de capacités techniques

Nombre total de personnes: **215**

- Hommes: 96
- Femmes: 119

■ Renforcement de la Citoyenneté des populations

- Manuels: 5 000 livrets traduits en langues nationales
- Français: 1000, Soninké: 500, Arabe: 1000 Pular: 2500
- Procédures d'obtention de titres fonciers: 2300
- Lois et décrets: 1100
- Directives Volontaires: 1100
- Nombre total de personnes touchées lors des campagnes : **1247** (Hommes: 392, Femmes: 855)

■ Appui et accompagnement des populations par les techniciens de cliniques juridiques:

- Nombre total de dossiers reçus: 139
- Nombre de dossiers traités et transmis aux autorités locales pour des demandes de concessions provisoires : 95
- en phase de **concession définitive**

■ Actions de mobilisation des groupes de plaidoyer des femmes et des comités de veille et de suivi sur les accaparements des terres

- 3 Campagnes organisées
- 5 ha de terres attribuées aux femmes par le village de Séno Boussobé
- Existence de données sur l'état des lieux des terres des populations des 4 Communes d'intervention du projet
- Dynamisme des groupes de plaidoyer
- Rencontre avec les autorités régionales
- Relations avec le MASEF et ses Antennes régionales, les Maires des Communes et les autorités administratives

4. Perspectives

- Engagement des Communes et des dispositifs mis en place pour poursuivre les actions déjà entamées: plaidoyer pour les droits fonciers, la veille sur l'insécurité foncière
- Engagement des Coordinations du FONADH à poursuivre sa mission d'accompagnement et de défense des droits des femmes au foncier
- Suivi des dossiers déjà transmis aux autorités par les structures mises en place par le FONADH au niveau régional et national

Informations générales

- **Montant €** : 294 210
- **Maitre (s) d'œuvre** : OXFAM
- **Date début – Date fin de mise en œuvre opérationnelle** : 1^{er} février 2016-31 mai 2018
- **Mode(s) de gestion et acteurs de mise en œuvre** : Le Forum des Organisations Nationales des Droits Humains (FONADH)
- **Objectif global** : Contribuer à l'amélioration de la gouvernance foncière en Mauritanie à travers le respect du droit à la terre des populations
- **Contacts** : Amadou Seidi Djiogo, Tél 46 95 82 71